

Contact Mme PARENT

03.61.25.82.48

c.parent@irms.fr

#### Public concerné

- Demandeur d'emploi
- Particulier avec financement personnel
- Salarié pouvant bénéficier d'un CIF ou par financement d'entreprise

#### Pré-requis

- Aptitude médicale
- Être à jour de secourisme SST ou PSC1
- Être titulaire du diplôme SSIAP 1 et justifier d'avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant au moins un an (1607h) dans un ERP, un IGH

#### Moyens Pédagogiques

- Vidéo projecteur, tableaux, registres et documents sécurité,
- Pratique : extincteurs avec simulateur de feu pour manœuvre d'extinction, postes radio, panneau de simulation de système de sécurité incendie (SSI)
- Visite d'établissement

#### Validation finale

QCM : minimum 12/20.  
Pratique : Gestion du PC sécurité en situation de crise :Apte ou Inapte  
Epreuve Orale : animation d'une séquence pédagogique : Apte ou Inapte

#### Intervenants

Nos intervenants sont des professionnels qualifiés et expérimentés en tant que formateurs.

#### Durée

70 heures

# Chef d'Equipe des Services Sécurité Incendie et Assistance à Personnes S.S.I.A.P. 2

## Objectifs de l'action

Le chef d'équipe des services de sécurité incendie et assistance à personnes doit être capable d'encadrer l'équipe de sécurité chargée d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH : encadrer et former l'équipe de sécurité incendie, diriger le poste de sécurité lors des sinistres, gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.

## Contenu

Conforme au programme définit par l'arrêté du 02 mai 2005 du Ministère de l'Intérieur.

- gestion, management, évaluation de l'équipe,
- organiser une séance de formation,
- gérer les conflits, information de la hiérarchie,
- application des consignes,
- gérer les incidents techniques,
- délivrance du permis de feu,
- systèmes de détection incendie et de mise en sécurité,
- installations fixes d'extinctions automatiques,
- le code du travail,
- gestion de poste de sécurité,
- conseils techniques aux services de secours publics,